

Le 1^{er} avril 2020

Objet : **Apprentissage virtuel et à distance - informations disponibles**

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Hier, je vous écrivais pour vous informer que le ministère de l'Éducation (MÉO) a annoncé que les écoles et les services de la petite enfance situés dans les écoles resteront fermés aux élèves jusqu'au lundi 4 mai 2020 afin de protéger la sécurité, la santé et le bien-être de la population compte tenu de l'évolution rapide de la propagation du coronavirus (COVID-19).

Lors de cette annonce, le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a également émis les nouvelles lignes directrices qui encadrent le plan de continuité des apprentissages pour les élèves de la province durant la période de fermeture des écoles. Il est à noter que ces nouvelles lignes directrices servent de guide pour l'élaboration des plans de continuité des apprentissages des conseils scolaires.

La présente lettre vise donc à vous donner davantage d'informations quant à l'orientation que prendra le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) pour vous accompagner dans la continuité des apprentissages des élèves.

Attentes qui encadrent le plan de continuité des apprentissages

L'objectif principal de ce plan est d'assurer la réussite de l'année scolaire pour tous les élèves et de les soutenir dans la continuité de leurs apprentissages afin qu'ils puissent continuer d'acquérir les compétences requises pour passer au prochain niveau scolaire ou d'obtenir leur diplôme, dans le cas des élèves qui en sont à leur dernière année du secondaire.

Voici les lignes directrices émises par le MÉO en ce qui a trait au nombre d'heures à investir par élève et précisant les matières qui devront être priorisées :

Niveaux scolaires	Focus	Nombre d'heures d'apprentissage des élèves par semaine
Maternelle à la 3e année	<ul style="list-style-type: none"> Littératie (français) Numératie (mathématiques) 	Cinq (5) heures de travail, par élève, par semaine.
4e à la 6e année	<ul style="list-style-type: none"> Littératie (français) Numératie (mathématiques) Sciences Études sociales 	Cinq (5) heures de travail par élève, par semaine.
7e et 8e années	<ul style="list-style-type: none"> Littératie (français) Mathématiques (de base) Sciences Études sociales 	Dix (10) heures de travail par élève, par semaine.
9e à la 12e année	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de crédits Réussite des cours Accès au diplôme <p>Le contenu éducatif sera axé sur les cours en fonction de l'accumulation de crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires selon l'horaire actuel de votre enfant.</p>	<p>Trois (3) heures de travail <u>par cours</u>, par semaine, pour les élèves qui suivent des cours semestriels.</p> <p>Une heure trente minutes (1 h 30) par cours, par semaine pour les élèves qui suivent des cours annuels</p>

Les heures indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent au temps approximatif que les élèves de chaque année d'études devraient accorder aux travaux qui leur seront assignés chaque semaine par le personnel enseignant, à compter du 6 avril 2020.

Cette semaine, les membres du personnel enseignant communiqueront avec toutes les familles.

Je précise ici les grandes lignes de la prestation de l'apprentissage qui sera offert à compter du 6 avril prochain :

- Les plateformes privilégiées par le Csc MonAvenir sont celles de *Google-Classroom* et de l'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV). Ce sont les plateformes déjà utilisées au sein des écoles et connues par les élèves et les membres du personnel enseignant ;

- Les élèves pourront accéder à leur temps d'apprentissage en utilisant leur adresse courriel @mon-avenir.ca. La plupart des élèves connaissent déjà leur adresse courriel @mon-avenir.ca. Des informations sont disponibles sur le site Internet du Csc MonAvenir à cet effet. L'enseignant sera également en mesure de vous communiquer cette adresse courriel, si vous ne la connaissez pas déjà.
- Pour le palier élémentaire, les sessions d'apprentissage virtuelles seront pré-enregistrées. Il y aura par la suite des activités offertes que l'enfant pourra compléter à la maison.
- Pour le palier secondaire, les enseignants feront parvenir aux élèves l'horaire des diffusions de leurs leçons, lesquelles seront également enregistrées. Il y aura par la suite des occasions de clavardage, qui permettront aux élèves d'échanger et de poser des questions relativement à la matière qui leur est enseignée. Les élèves recevront également des travaux à compléter à la maison.
- Pour le palier secondaire, l'horaire des cours sera publié sur le site Internet de votre école secondaire.
- Tous les enseignants, palier élémentaire et secondaire, tiendront compte des adaptations et modifications à l'apprentissage, et ces informations vous seront communiquées directement. Tous les principes d'appui se retrouveront dans l'apprentissage en ligne.

Attentes du MÉO en lien avec l'évaluation des travaux des élèves :

Élémentaire : Pour les élèves de l'élémentaire, l'attente ministérielle est que le personnel enseignant puisse offrir une rétroaction sur leurs travaux et remettre un bulletin à tous les élèves en fin d'année.

Secondaire : Chaque élève du secondaire recevra des activités d'apprentissage et projets qui seront notés. Le personnel enseignant sera chargé d'évaluer les progrès de l'élève et de lui attribuer une note finale. Aux parents des élèves finissant la 12^e année, veuillez noter que nous attendons des clarifications du MÉO en ce qui a trait au transfert de notes de mi-semester aux collèges et aux universités.

L'administration du Csc MonAvenir se penche sur les modalités de rétroaction et d'évaluation des travaux des élèves. Des détails vous seront communiqués au cours de la prochaine semaine.

Il va sans dire que votre implication est indispensable pour appuyer votre enfant à vivre ce changement important dans sa façon d'apprendre. Je vous invite à consulter notre site Internet dès aujourd'hui pour obtenir des informations et des ressources qui vous appuieront dans votre préparation : [Csc MonAvenir.ca/Apprendre](https://www.monavenir.ca/Apprendre).

En particulier, il serait important de prendre connaissance du guide pour les parents :

- [Guide de l'apprentissage à distance pour le palier élémentaire.](#)
- [Guide de l'apprentissage à distance pour le palier secondaire.](#)

Pour toute question concernant la continuité des apprentissages de votre enfant, de même que pour discuter des besoins spécifiques de votre enfant, veuillez s'il vous plaît vous adresser à la direction de l'école de votre enfant.

En terminant, je tiens à souligner que je suis très fier du travail qui a pu être accompli par l'ensemble de nos équipes pédagogiques pour entreprendre un tel virage en si peu de temps. Certes, il y aura des défis aux débuts du programme et je fais appel à votre patience et collaboration. Dès la semaine prochaine, nos 17 500 élèves et 4 000 membres du personnel seront au rendez-vous. Tout comme vous, nos membres du personnel enseignant sont eux aussi en isolement préventif et plusieurs ont aussi des familles à leur charge.

Nous vous remercions de votre compréhension et du respect collectif en fonction de la situation exceptionnelle que nous vivons en ce moment. Ceci étant dit, notre espoir est que votre enfant sente réellement qu'il fait partie d'une communauté scolaire, qu'il est aimé et apprécié et qu'il peut continuer d'apprendre avec ses pairs.

Continuez de prendre soin de vous, prenez soin des autres.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

Le directeur de l'éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ABL', with a long horizontal flourish extending to the right.

André Blais

Cc : Conseillers scolaires